

Bonjour,

En ce début d'année, je souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année et surtout la santé. L'hiver actuellement est un peu décousu. Nous avons eu de la neige un peu plus tôt cet automne et jusqu'à présent ce ne sont pas les journées de soleil qui prédomine.

À la MRC : Les cadeaux s'en viennent ! En effet, un peu avant la dernière élection en 2013, la direction de la MRC a placé à l'ordre du jour les dossiers qui étaient peu populaires pour ne pas dire « pas beaucoup d'adhésion de la part des maires », mais qui ont été adoptés suite à la fatigue de tout le monde à force de revenir sur le sujet. Les nouveaux maires élus en novembre 2013 ont eu la surprise de se faire répondre par la direction de la MRC en début de mandat que « C'est adopté par les anciens maires, on doit le faire ! ».

Quels sont les cadeaux auxquels la direction et certaines municipalités mettent de l'avant pour le prochain mandat des maires (élection 2017):

Un préfet élu : Actuellement le préfet est élu par les maires. Ce que certaines voudraient, c'est que le préfet soit élu par la population en général. Ce qu'il faut savoir, c'est que des élections coûtent de l'argent et ce sont vos taxes municipales qui payent le tout. Selon certains, le préfet actuel qui travail à temps complet et qui est préfet à temps partiel fait une bonne job. Pourquoi payer quelqu'un à temps complet quand la job est à temps partiel ? Attention, si on passe à préfet élu, nous ne pouvons plus revenir en arrière !

Le pont Bergeron : Vous savez que le MTQ construira un nouveau pont sur la 132 pour remplacer l'ancien pont. Une municipalité riveraine aimerait qu'il ne soit pas déconstruit pour faire un lien entre le Jardin de Mitis et le Parc de la Rivière Mitis. Le MTQ a approché les deux municipalités riveraines pour leur faire don de l'ancien pont et s'en libérer. Les deux municipalités trouvent que c'est trop gros pour elles ou peut être trop risqué et espèrent que la MRC accepte le don du MTQ. Le problème est que par la suite, c'est la MRC qui devra payer pour l'entretien, les réparations et le maintien de la structure. Un pont nécessite des travaux réguliers pour rester où il est ! Qui paye pour la MRC ? C'est les 16 municipalités...

Le parc de la Rivière Mitis : Nous avons entendu parler de la chose, mais pour l'instant nous pensons qu'il y a un comité (on ne le sait pas) qui travaille le dossier. On attend des nouvelles de la chose... Qui est sur le comité ?

Et bien d'autres choses que nous apprendrons bientôt...

Petit rappel : L'argent que la MRC dépense ne vient pas de Québec, mais de vos poches par vos taxes municipales. Chaque municipalité paye des argents pour que la MRC existe.

Volley-Ball : Disons-le comme cela : « Il y a encore quelqu'un qui a dit des conneries sur Twitter ou Facebook pour se rendre important... ». Pour les intéressés, il y a du Volley-Ball tous les vendredis comme d'habitude.

Chez Brigitte : La résidence pour personnes âgées de Brigitte Bernard a présentement une chambre de libre. Pour information contacter la résidence.

Secrétaire à temps partiel pour la municipalité Les Hauteurs :

20 heures semaine avec flexibilité d'horaire

Sous l'autorité de la directrice générale, le secrétaire administratif collabore et voit à l'ensemble de tâches de soutien administratif.

Exigences :

DEP en technique de bureau ou toute combinaison d'études et d'expériences pertinentes,

Maîtriser les outils informatiques (word, excel, suite office...)

Posséder un excellent français,

Dynamique et axé sur le service à la clientèle

Vous pouvez déposer votre c.v. au bureau municipal

N. Lambert